

PVCA 2025-06-17 (277^e)

PROCÈS-VERBAL

De la deux cent soixante-dix-septième (277^e) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mardi 17 juin 2025, à 18 h 30, à la salle Émile-Roberge (local E307) du Cégep.

Membres présents :

- M. Sylvain Bernier, personnel professionnel
- M^{me} Roxana Cledon, milieu socioéconomique (présente du point n° 2 à 12 inclus)
- M. Sylvain Gagné, personnel enseignant
- M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
- M^{me} Andrea Languay, parent
- M. Vincent Larose, directeur général
- M^{me} Valérie Lefebvre, directrice des études
- M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique
- M^{me} Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique (présente à compter du point n° 13)
- M^{me} Sonya Paquet, partenaire du milieu de travail
- M. François Tougas, personnel enseignant
- M. Martin Toussaint, milieu universitaire
- M. Simon Villeneuve, vice-président, milieu des entreprises

IL Y A QUORUM

Membres absents :

- M^{me} Geneviève Laporte, parent, s'est excusée
- M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires, s'est excusé

Postes vacants :

- Diplômé(e) du secteur préuniversitaire
- Étudiant(e) du secteur préuniversitaire
- Étudiant(e) du secteur technique
- Milieu des entreprises

Invités :

- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M^{me} Huguette Dupont, directrice des Technologies de l'information
- M^{me} Isabelle Giard, directrice des Affaires étudiantes et des services à la communauté
- M^{me} Marie-Janou Lusignan, directrice adjointe à la Direction des études (présente au point n° 11)
- M. Sébastien Pearson, directeur du Service des ressources humaines
- M^{me} Lucie Deslandes, agente d'administration à la Direction générale

2025-277-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Simon Villeneuve, qui préside l'assemblée, ouvre la séance à 18 h 30.

Les membres souhaitent la bienvenue à M. Sylvain Bernier, personnel professionnel, qui succède à M^{me} O. Boulanger. M. Bernier se présente.

Un message de M^{me} O. Boulanger, adressé au Conseil, est présenté à l'écran.

2025-277-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Doc. 2 : Projet d'ordre du jour

M. Larose souhaite ajouter un sujet au point n° 18.1, soit : *Jugement des petites créances*. En tenant compte de cet ajout, **il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. Sylvain Bernier et résolu** d'adopter l'ordre du jour modifié tel qu'il apparaît ci-après.

1. Ouverture de la séance – 5 min
2. Adoption de l'ordre du jour – 2 min
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 avril 2025 – 2 min
4. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 avril 2025 – 2 min
5. Rapport des comités – 6 min
 - 5.1. Comité d'audit – 9 juin 2025
 - 5.2. Comité de gouvernance et d'éthique – 12 juin 2025
 - 5.3. Comité des ressources humaines – 26 mai 2025
 - 5.4. Comité exécutif – 22 mai et 3 juin 2025
6. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) – 2 min
7. Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2025-2026 – 2 min
8. Nomination d'un membre du Comité d'éthique de la recherche – 2 min
9. Grille de cours du programme de diplôme d'études collégiales (DEC) : Techniques de l'informatique – 5 min
10. Modifications au Règlement no 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29) – 5 min
11. Révision de la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes d'études (PIGEP) – 15 min
12. Budget de fonctionnement 2025-2026 – 20 min
13. Projets d'infrastructures – 10 min
14. Révision de la Politique d'évaluation du rendement du personnel d'encadrement – 10 min
15. Calendrier des assemblées du Conseil d'administration 2025-2026 – 3 min
16. Nomination d'un membre diplômé du secteur préuniversitaire – 3 min
17. Élections – 15 min
 - 17.1. Président (e) du Conseil d'administration
 - 17.2. Vice-président (e) du Conseil d'administration
 - 17.3. Comité exécutif (2 membres)
 - 17.4. Comité d'audit (2 membres)
 - 17.5. Comité de gouvernance et d'éthique (3 membres : 2 de l'externe et 1 de l'interne)
 - 17.6. Comité des ressources humaines (3 membres : 2 de l'externe et 1 de l'interne)
18. Période d'information
 - 18.1. Jugement des petites créances
 - 18.2. État de situation de la sécurité de l'information – 7 min
 - 18.3. Fondation du Cégep – 5 min
 - 18.4. Rapport du DG – 10 min
19. Évaluation du CA – 5 min
20. Date de la prochaine assemblée : mardi 23 septembre 2025
21. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 277-CA-01

2025-277-03 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2025**

Doc. 3 : Procès-verbal du 22 avril 2025

Avant de vérifier la conformité du procès-verbal, M^{me} Cledon informe le Conseil de la fin de son second mandat, lequel n'est pas renouvelable. Elle indique avoir grandement apprécié son expérience.

Conformément à la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, elle peut toutefois demeurer en fonction jusqu'à son remplacement par la ministre.

Il est proposé par M^{me} Sonya Paquet, appuyé par M. Mauricio Izquierdo et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 277-CA-02

2025-277-04 **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2025**

Relativement à la reconnaissance de l'École nationale de la chanson à titre d'école supérieure d'art (point n° 5), M. Larose informe les membres que l'ÉNC a recueilli plus d'une centaine de lettres d'appui, incluant celle du Conseil. Des rencontres ont eu lieu avec M. Bonnardel ainsi qu'avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

En référence au point n° 10, *Adjudication du contrat pour le remplacement du refroidisseur*, il mentionne que le refroidisseur a été remplacé.

En suivi du point n° 16, *Modification à l'organigramme de la Direction des ressources humaines*, M. Larose indique que le processus sera finalisé dans quelques jours. En respect des règles encadrant le gel d'embauche, l'affichage a été diffusé au sein du réseau collégial.

Concernant les statistiques de demandes d'admission (point n° 19.3), M^{me} Lefebvre précise qu'une dizaine de Cégep du réseau, dont le Cégep de Granby, connaissent une légère baisse à la suite d'une hausse significative de l'an dernier.

2025-277-05 **RAPPORT DES COMITÉS**

5.1. Comité d'audit – 9 juin 2025

Le budget de fonctionnement 2024-2025 a été passé en revue de façon détaillée par les membres du comité d'audit qui en recommandent l'adoption.

5.2. Comité de gouvernance et d'éthique – 12 juin 2025

Pour donner suite à l'appel fait sur les réseaux sociaux pour pourvoir le poste de diplômé du secteur préuniversitaire au CA, l'étude des candidatures par les membres a permis de dégager une recommandation qui sera présentée au point n° 16.

5.3. Comité des ressources humaines – 26 mai 2025

La révision de la *Politique d'évaluation du rendement du personnel d'encadrement* a été présentée et discutée lors de la rencontre.

5.4. Comité exécutif – 22 mai et 3 juin 2025

Lors de la réunion du 22 mai, les discussions ont principalement porté sur la situation budgétaire (budget de fonctionnement 2025-2026 et orientations et choix budgétaires 2025-2026).

Le 3 juin, en plus de préparer l'assemblée du CA de ce soir, il a été convenu de planifier les rencontres des comités pour l'évaluation annuelle du rendement du personnel hors-cadre pour août et septembre prochains.

2025-277-06 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Doc. 6 : Recommandation des sanctions de DEC

M^{me} Lefebvre présente le tableau des statistiques. Les quatre-vingt-quatre (84) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

M. Villeneuve mentionne l'honneur et l'émotion reliés à sa participation à la remise des diplômes.

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M^{me} Roxana Cledon et résolu de soumettre une recommandation à la ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2025060901 produite par la Direction des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-03**

2025-277-07 NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2025-2026

Doc. 7 : Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2025-2026

Conformément au règlement n° 5 relatif à la Commission des études, la nomination des membres doit être entérinée par le Conseil d'administration.

Parmi la composition actuelle, il est à noter que les représentants des syndicats de soutien et des professionnels seront nommés à leur assemblée annuelle de juin. Advenant des changements, les nouvelles nominations devront être entérinées au Conseil d'administration de septembre prochain.

M^{me} Lefebvre précise que le nom de Mathieu Boivin-Chouinard, substitut, ne devait pas se trouver dans la liste des membres de la CÉ. **Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. François Tougas et résolu** de nommer les personnes dont les noms apparaissent au document n° 7 (à l'exception de M. Boivin-Chouinard) comme membres de la Commission des études pour l'année 2025-2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-04**

2025-277-08 NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Doc. 8 : Nomination d'un membre du Comité d'éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche (CER) a le mandat d'évaluer l'éthique des projets de recherche réalisés au Cégep de Granby faisant appel à des participants humains et de veiller au suivi des recherches, en s'appuyant sur les principes du respect des personnes, de la préoccupation pour le bien-être et de la justice.

Le CA doit entériner la nomination des membres du Comité d'éthique de la recherche qui sont proposés par la Direction des études et recommandés par la Commission des études. La composition actuelle du Comité est présentée à l'écran.

M^{me} Lefebvre présente la candidature, recommandée à l'unanimité par la Commission des études, de M. Martin Champagne, M.A., enseignant en philosophie, à titre de membre régulier avec une expertise en éthique de la recherche.

Il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par M. Martin Toussaint, et résolu de procéder à la nomination de monsieur Martin Champagne au sein du Comité d'éthique de la recherche du Cégep de Granby pour un mandat de trois ans, à titre de membre régulier avec une expertise en éthique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-05**

2025-277-09 GRILLE DE COURS DU PROGRAMME DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) : TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE

Doc. 9 : Grille de cours du programme de diplôme d'études collégiales (DEC) : Techniques de l'informatique

M^{me} Lefebvre fait part des modifications apportées à la grille, notamment en ce qui concerne certaines pondérations de cours. Elle précise que ces changements ne modifient pas le nombre total d'unités de la 4^e session.

La Commission des études a recommandé à l'unanimité l'adoption de la grille de cours.

Il est proposé par M^{me} Sonya Paquet, appuyé par M. Jean-Luc Nappert, et résolu d'adopter les modifications de la grille de cours de Techniques de l'informatique (420.B0).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-06**

2025-277-10 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT N° 9 RELATIF AUX DROITS PRESCRITS EN VERTU DE L'ARTICLE 24,5 DE LA LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (L.R.Q., C. C-29)

Doc. 10 : Modifications au Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)

Afin de se conformer au *Document d'encadrement sur les droits prescrits en vertu de l'article 24.5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, M^{me} Lefebvre indique que la formulation des droits d'inscriptions et des droits afférents a dû être changée.

De plus, un service utilisateur-payeur a été retiré puisqu'il doit se retrouver dans la politique des services tarifés.

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M. François Tougas et résolu d'adopter le Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29) modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-07**

2025-277-11

RÉVISION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE DE GESTION ET D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES (PIGEP)

Doc. 11 : Révision de la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes d'études (PIGEP)

M^{me} Lusignan se joint à l'assemblée pour présenter les principaux travaux reliés à la PIGEP, les faits saillants ainsi que les nouveautés dans les pratiques pour le milieu.

Elle mentionne que les travaux se sont échelonnés sur plus de trois ans, et qu'un comité issu de la Commission des études, composé de dix personnes, y a travaillé.

La PIGEP remplace la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études (PIEPE). Elle a pour objectif d'orienter, de structurer et de soutenir l'ensemble des parties prenantes dans leurs interventions liées à la gestion des programmes, en plaçant la réussite étudiante au centre des préoccupations.

Tout en respectant le cadre légal, la PIGEP a été rédigée en s'inspirant du vécu au Cégep de Granby. Une consultation du milieu a permis de recueillir plus d'une centaine de commentaires. M^{me} Lefebvre précise qu'ils ont tous été pris en compte.

Cette politique en est une d'importance et elle s'inscrit au cœur de la mission du Cégep, visant à renforcer la qualité des programmes d'études en encadrant l'ensemble des étapes de leur gestion tant pour la formation régulière que pour la formation continue (FC).

Les membres échangent entre autres sur l'harmonisation des processus entre la FC et le régulier, la composition des comités, etc. Il est dit que les avancées dans le processus de révision de la PIGEP témoignent du climat de travail.

L'adoption de la PIGEP s'inscrit au plan d'action découlant du 2^e cycle d'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité qui a été adopté au Conseil d'administration en juin 2024.

L'adoption de la PIGEP est recommandée à l'unanimité par la Commission des études.

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu d'adopter la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes d'études (PIGEP) révisée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-08**

2025-277-12

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025-2026

Doc. 12 : Budget de fonctionnement 2025-2026

M. Larose fait une mise en contexte. Il met en lumière les efforts de collaboration et de communication déployés dans le cadre de cette opération budgétaire.

Le budget de fonctionnement 2025-2026 déposé a été élaboré à partir de l'allocation initiale du ministère de l'Enseignement supérieur.

L'enveloppe budgétaire du réseau collégial a été augmentée de 0,3 % par rapport à l'année 2024-2025 pour s'établir à 2 956,5 millions de dollars. Cette légère augmentation est nettement inférieure à la hausse des coûts d'exploitation qui se situe entre 2 % et 4 % (incluant salaires, énergie et fournitures). Il s'agit donc d'une compression budgétaire évaluée à 151 millions de dollars pour le réseau collégial.

M. Deschênes fait part des paramètres FABRS du modèle de financement gouvernemental qui sont diminués de près de 6 % (802 619 \$) pour notre Cégep, alors que le paramètre E du modèle augmente de près de 31 % (4 814 437 \$) pour la prochaine année.

Pour faire face à ces compressions budgétaires, trois orientations ont été privilégiées par la Direction :

- D'abord, un effort significatif sur les dépenses autres que les salaires qui se traduit par une diminution globale de près de 5 % (255 338 \$) par rapport à l'année précédente.
- Deuxièmement, un effort important sur les revenus additionnels qui se chiffre à plus de 13 % (240 840 \$) en comparaison avec 2024-2025.
- Enfin, un effort sur la réduction du plan des effectifs qui représente une diminution de plus de 9 ETC (équivalents à temps complet) est proposé.

Un surplus de 150 000 \$ est anticipé pour les secteurs de la formation continue et des services aux entreprises pour l'année 2025-2026. Ainsi, pour des revenus totaux évalués à 41 351 377 \$, un déficit de 139 000 \$ soit 0.34 % est anticipé au terme de l'année 2025-2026.

Les membres échangent concernant la cible des heures rémunérées, le gel de recrutement, les droits des étudiants internationaux, les frais de représentation, la modulation des activités, l'allègement du plan de travail, etc.

La réussite des étudiants et étudiantes ainsi que la mobilisation et le climat de travail demeurent une priorité.

Le budget est recommandé par le Comité d'audit.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. Martin Toussaint et résolu :

D'adopter le budget de fonctionnement 2025-2026;

D'autoriser les revenus et les dépenses y apparaissant;

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-09

Pause

2025-277-13

PROJETS D'INFRASTRUCTURES

M. Deschênes fait la mise à jour des projets d'infrastructures.

En ce qui concerne le Plateau sportif, l'objectif est de moderniser les installations existantes (ventilation et climatisation des gymnases; changement des finis muraux, du sol et du plafond; modification de l'éclairage, etc.).

Le montage financier prévoit : une récupération partielle de la subvention du ministère de l'Éducation (Loisir et sport) de 2 M\$, 400 000 \$ provenant de la Fondation du Cégep de Granby et 600 000 \$ du solde de fonds du Cégep de Granby.

La cueillette et la validation des besoins à l'interne ainsi que la préparation des plans et devis par la firme *Architecture 6^e SENS* sont en cours.

L'appel d'offres public est prévu à l'automne 2025 afin que les travaux de réfection puissent s'effectuer durant l'été 2026.

Pour l'Institut technologique, M. Deschênes mentionne les quelques artefacts et sépultures qui ont été exhumés lors des fouilles archéologiques en cours.

Il retrace les étapes clés ayant mené au démarrage du chantier, dont la confirmation du financement par le ministère ayant permis la signature du contrat avec l'entrepreneur général Pomerleau.

Il expose les enjeux techniques potentiels liés à l'excavation, à la gestion des sols, aux travaux de génie civil, aux interruptions électriques (celle de la matinée s'est bien déroulée), au désamiantage dans l'existant, ainsi qu'aux conditions météorologiques.

Il fait également état des avenants au contrat enregistrés à ce jour. Il précise en terminant que le chantier se déroule normalement.

Les membres échangent.

2025-277-14

RÉVISION DE LA POLITIQUE D'APPRÉCIATION DE LA CONTRIBUTION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

Doc. 14 : Révision de la Politique d'appréciation de la contribution du personnel d'encadrement

M. Larose présente la révision de la *Politique d'évaluation du rendement du personnel d'encadrement*, qui devient la *Politique d'évaluation de la contribution et du rendement du personnel d'encadrement*.

La mise à jour vise à mieux refléter les pratiques contemporaines en matière de gestion du personnel d'encadrement. Cette révision s'inscrit dans une volonté institutionnelle

de mettre en valeur les réalisations, le développement professionnel, l'amélioration continue et la collaboration au sein de l'équipe de gestion du Cégep.

La Politique a été élaborée en étroite collaboration avec le comité de direction. Elle a reçu un avis favorable de l'Association locale des cadres et du comité de ressources humaines issu du conseil d'administration.

La Politique révisée vise à apprécier la contribution des cadres en lien avec la mission éducative du Cégep, la performance organisationnelle et l'atteinte des objectifs institutionnels. Elle précise les conditions dans lesquelles s'effectue l'évaluation. Le processus repose sur des principes de gestion qui met en valeur la transparence, la rigueur, l'écoute et le dialogue.

Concrètement, la Politique permet de clarifier les attentes entre le cadre et son supérieur immédiat, d'apprécier objectivement la qualité du travail accompli, d'identifier les besoins de perfectionnement, de stimuler l'engagement et de soutenir la réalisation des mandats institutionnels. Elle contribue également à renforcer la relation de collaboration entre les membres de l'équipe de gestion et à consolider un climat organisationnel sain. Le formulaire d'appréciation de la contribution du personnel cadre est également déposé à titre indicatif.

Les membres échangent.

Il est proposé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu d'adopter la Politique d'évaluation du rendement du personnel d'encadrement révisée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-10**

2025-277-15 CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

Doc. 15 : Calendrier des assemblées du Conseil d'administration 2024-2025

Le calendrier des assemblées, qui inclut les comités issus du Conseil, est déposé.

Il est proposé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay, appuyé par M. Sylvain Gagné et résolu d'adopter le calendrier des assemblées 2025-2026 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-11**

2025-277-16 NOMINATION D'UN MEMBRE DIPLÔMÉ DU SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

M. Larose fait part de la candidature recommandée à l'unanimité par le Comité de gouvernance et d'éthique, et ce parmi les cinq CV reçus de qualité, soit : M^{me} Kassandra Casavant.

M. Larose fait part de son parcours.

Il est proposé par M^{me} Sonya Paquet, appuyé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay et résolu de nommer M^{me} Kassandra Casavant comme membre diplômée du secteur préuniversitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 277-CA-12

2025-277-17

ÉLECTIONS

M. Larose se propose pour présider les élections. Il informe du processus d'élection, de la composition des comités, des conditions d'éligibilité pour les différents postes à combler et accueille les candidatures.

17.1. Président (e) du Conseil d'administration

M. Larose indique que M. Carl Morissette a exprimé son souhait de poursuivre, à moins qu'une autre personne ne manifeste son intérêt, auquel cas il serait prêt à céder sa place.

M. Jean-Luc Nappert propose la candidature de M. Carl Morissette.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

M. Carl Morissette est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 277-CA-13

17.2. Vice-président (e) du Conseil d'administration

M. Mauricio Izquierdo propose la candidature de M. Simon Villeneuve, qui accepte.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

M. Simon Villeneuve est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 277-CA-14

17.3. Comité exécutif (2 membres)

M. Simon Villeneuve propose la candidature de M. Mauricio Izquierdo, qui accepte.

M^{me} Nancy Nepton Tremblay propose la candidature de M. Jean-Luc Nappert, qui accepte.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

MM. Mauricio Izquierdo et Jean-Luc Nappert sont élus par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 277-CA-15

Le comité exécutif pour l'année 2025-2026 est composé de : MM. Carl Morissette, Simon Villeneuve, Vincent Larose, Mauricio Izquierdo, Jean-Luc Nappert et M^{me} Valérie Lefebvre.

17.4. Comité d'audit (2 membres)

M^{me} Andrea Languay propose la candidature de M^{me} Nancy Nepton Tremblay, qui accepte.

M^{me} Nancy Nepton Tremblay propose la candidature de M. François Tougas, qui accepte.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

M^{me} Nancy Nepton Tremblay et M. François Tougas sont élus par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-16

Le comité d'audit pour l'année 2025-2026 est composé de : MM. Carl Morissette, Vincent Larose, François Tougas ainsi que M^{mes} Valérie Lefebvre et Nancy Nepton Tremblay.

17.5. Comité de gouvernance et d'éthique (3 membres : 2 de l'externe et 1 de l'interne)

- Membres externes :

M. Martin Toussaint et M^{me} Nancy Nepton Tremblay se proposent.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

- Membre interne :

M. Sylvain Gagné se propose.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

MM. Martin Toussaint, Sylvain Gagné ainsi que M^{me} Nancy Nepton Tremblay sont élus par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-17

Le comité de gouvernance et d'éthique pour l'année 2025-2026 est composé de : MM. Carl Morissette, Martin Toussaint, Sylvain Gagné et M^{me} Nancy Nepton Tremblay

17.6. Comité des ressources humaines (3 membres : 2 de l'externe et 1 de l'interne)

- Membres externes :

M^{me} Sonya Paquet et M. Martin Toussaint se proposent.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

- Membre interne :

M. Sylvain Bernier se propose.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

M^{me} Sonya Paquet ainsi que MM. Martin Toussaint et Sylvain Bernier sont élus par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-18

Le comité des ressources humaines pour l'année 2025-2026 est composé de : MM. Simon Villeneuve, Martin Toussaint, Sylvain Bernier et M^{me} Sonya Paquet.

2025-277-18 PÉRIODE D'INFORMATION

18.1. Jugement des petites créances

M. Larose fait la mise en contexte du récent jugement de la Division des petites créances de la Cour du Québec relié à une situation datant d'une dizaine d'années.

Une ex-étudiante du Cégep a été agressée sexuellement par un individu (non-employé du Cégep) qu'elle a connu alors qu'il agissait à titre de conférencier.

Le jugement conclut que le Cégep ne lui avait pas offert l'accompagnement ni le soutien nécessaire, et nous contraint à la dédommager financièrement.

Cette situation affecte notre communauté, particulièrement ceux et celles qui offrent l'accompagnement avec compétence, sensibilité et professionnalisme.

M. Larose précise qu'il s'agit d'une histoire complexe, particulière et isolée qui ne représente pas la qualité des services et des mesures d'accompagnement offerts par notre Cégep aux personnes qui subissent de la violence sexuelle.

Quelques exemples sont soulignés :

- Des formations sont offertes à la communauté.
- Notre activité institutionnelle du 30 mai portait sur le sujet : *Témoins actifs, ensemble pour la prévention*.
- Notre politique de lutte contre la violence à caractère sexuel a été instaurée en 2018, puis révisée plusieurs fois, notamment en avril dernier.
- Notre Comité institutionnel sur la prévention et la lutte contre les violences à caractère sexuel est aussi très actif.
- Nous sommes en relation constante avec de nombreux organismes de la région.
- Des redditions sont transmises régulièrement au Ministère.
- Notre *Guichet unique de services et ressources en matière de violence à caractère sexuel* est disponible depuis 2018 et soutient les étudiantes et étudiants qui en ont besoin.
- Un formulaire de plainte unique est diffusé sur le web.

M. Larose indique avoir pu exposer la situation au Cabinet de la ministre et précise que le Comité exécutif a également été informé.

18.2. État de situation de la sécurité de l'information

M^{me} Dupont fait une mise à jour de la situation en sécurité de l'information au Cégep.

Elle présente des éléments de contexte, fait part de l'avancée des travaux relatifs aux mesures de sécurité minimales ainsi que de ceux reliés aux quatre grands chantiers en cours : Gestion des identités et des accès (GIA); Plan de continuité des activités (PCA); Protection des renseignements personnels (PRP) (Loi 25); Gestion intégrée des documents (GID).

18.3. Fondation du Cégep

M^{me} Giard fait un retour sur la Foire des vins et souligne la collaboration des étudiants en Gestion de commerces.

La Fondation du Cégep célèbre son 30^e anniversaire et se prépare à une campagne majeure. Elle a été honorée en recevant le prix *Coup de cœur* lors du dernier Gala distinction de la Chambre de commerce Haute-Yamaska.

18.4. Rapport du DG

Quelques éléments d'information, comme l'arrivée en poste de la régisseuse aux approvisionnements, l'élaboration des balises de l'intelligence artificielle ainsi que du guide d'écriture inclusive, sont partagés.

Les activités et les éléments de rayonnement du Cégep, dont la Collation des grades, sont présentés.

2025-277-19 ÉVALUATION DU CA

Le formulaire d'évaluation du CA a été bonifié et sera acheminé aux membres par courriel d'ici peu.

2025-277-20 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MARDI 23 SEPTEMBRE 2025

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 23 septembre 2025.

2025-277-21 LEVÉE DE LA SÉANCE

MM. Larose et Villeneuve remercient les membres et leur souhaitent de belles vacances estivales.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay
de lever la séance à 21 h 45.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 277-CA-19**

M. Simon Villeneuve
Vice-président

M. Vincent Larose
Secrétaire général